***Proposition de courrier :***

Date

Objet : prime modulable REP+

Madame la Rectrice / Monsieur le Recteur,

Nous souhaitons vous interpeller à propos de la 3° partie de la prime REP+ qui va être versée sous peu. Le montant de cette prime doit être attribué de manière inégale aux équipes, selon différents critères :

- Amélioration de la qualité du climat scolaire

- Déploiement des dispositifs d’égalité des chances, d’alliances éducatives et de soutien à la parentalité

- Mise en œuvre des temps collectifs de formation et de concertation.

De l’avis des équipes concernées, toutes les écoles des REP+ de l’académie remplissent ces conditions de manière égale et équitable.

En effet, toutes les équipes s’investissent dans de nombreux projets qui permettent de créer sur leur secteur un environnement calme et structurant pour les élèves et leur famille. La laïcité, l'égalité filles-garçons, l’aide aux parents sont autant d’outils utilisés par les enseignant·es afin de favoriser la réussite scolaires des élèves. Les temps de concertation sont investis de manière maximale pour créer des outils favorisant les apprentissages. Chaque enseignant·e multiplie les réunions et les rencontres, ne comptant ni son temps ni son énergie.

Chaque équipe est investie pleinement dans le projet de REP+ sans aucune exception.

Au vu de ces éléments, il nous semble donc important de garder cette cohésion et ce respect mutuel entre nos écoles. Décider ainsi de qui « mérite » une prime plus importante qu’une autre risque de modifier cet équilibre tant recherché et qui est un levier certain dans la réussite de nos élèves.

Nous vous demandons d’accorder une part similaire à tou·tes les enseignant·es des REP+ de l’académie afin d’éviter une mise en concurrence qui serait contre-productive. Sinon, il convient d’expliquer précisément les critères retenus afin de privilégier certaines écoles à d’autres.

Nous vous prions d’agréer, Madame la Rectrice / Monsieur le Recteur, nos sentiments les plus dévoués.

L’équipe enseignante de l’école… , circonscription de … OU département…